

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Rochemaure

Chers amis,

Nous avons la joie de vous faire parvenir ce « Patrimoine d'Ardèche » après des mois de silence dus aux difficultés que traverse la France avec ce coronavirus qui nous poursuit encore... En lisant ces pages vous comprendrez que la vie de notre association se poursuit malgré tout.

Ce numéro vous apporte en particulier le témoignage d'une restauration exceptionnelle à Rochemaure, une réalisation qui peut inspirer tous ceux qui souhaitent participer au sauvetage ou à la restauration d'un patrimoine.

Nous gardons l'espoir de vous retrouver lors de l'un ou l'autre des rendez-vous que nous avons programmés, si les restrictions de déplacement le permettent, du côté de la Drôme méridionale et en Ardèche du sud à Sablières et ses environs.

Nous tenons surtout à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en renouvelant cette année encore votre participation financière à la vie de l'association de manière particulièrement généreuse.

Grâce à vous tous La Sauvegarde est toujours bien vivante et nous avons décidé de lui donner davantage de visibilité par une politique de communication plus soutenue avec une maquette de notre journal

renouvelée, un site Internet plus ouvert aux associations patrimoniales du département. Dans cet esprit, nous souhaitons aussi associer des chercheurs et étudiants en leur proposant des bourses pour réaliser des études sur des lieux que nous aurons identifiés comme méritant d'être sauvés ou préservés.

Vous serez désormais informés de l'avancée de ces projets et des rendez-vous programmés par réception électronique d'une lettre à nos adhérents : nous souhaitons vous la faire parvenir régulièrement pour vous permettre de suivre et de participer aux projets de l'association.

Continuons à découvrir ensemble et à valoriser le riche patrimoine de notre département.

Dominique de BRION

Sommaire

- p.2 - Restaurer le castrum de Rochemaure (1980-2020) : une contribution à la réhabilitation d'un vieux village ardéchois
- p. 6 - Petite histoire et mésaventures des « bâtiments Palluat » à Largentière
- p. 8 - Jean Souchère, tailleur de pierre
- p. 9 - Présentation de la Sauvegarde
- p. 10 - Symboles des maisons anciennes
- p. 11 - Sensibilisation des jeunes au patrimoine de la pierre sèche
- p. 12 - Les délégués locaux en instance de déploiement

Restaurer le castrum de Rochemaure (1980-2020) : une contribution à la réhabilitation d'un vieux village ardéchois

« Heureux qui comme un Ardéchois a fait un beau voyage et comme celui-là qui conquiert la toison et puis est retourné plein d'usage et raison vivre entre ses parents le reste de son âge¹. »

A lors en région parisienne, mais désireux de retrouver mes racines en Ardèche après avoir suivi en France un père conducteur de travaux, puis traversé deux continents pour connaître la vie et le monde, j'ai proposé à ma petite famille d'y déposer ses valises et d'y vivre une autre aventure : mon grand-père moulinier à Saint-Pierre-de-Colombier et la réhabilitation d'une ferme parentale à Meyras me donnaient la légitimité pour une nouvelle expérience ardéchoise.

Nous avons eu l'opportunité d'acheter en 1980 à Rochemaure, à l'intérieur des remparts du « castrum » médiéval, une maison abandonnée entourée de ruines. Très rapidement, il nous a paru nécessaire, non seulement de restaurer cette ancienne exploitation agricole au confort plus que succinct, restée dans son état des années 1960, mais aussi de faire en sorte que la restauration de ce hameau ruiné et du vieux village puisse véritablement se réaliser.

Avancer lentement mais sûrement

Tout était à imaginer, à négocier et à réaliser. En effet, s'il y avait bien quatre résidences secondaires, il y avait aussi l'équivalent de douze logements en ruines avec des propriétaires absents ou perdus de vue, ce qui était un frein à l'installation et aux aménagements publics.

Notre démarche a été alors de favoriser et faciliter l'installation d'autres familles ; par exemple, en leur faisant acquérir des parcelles pour s'implanter ou en réalisant les études nécessaires pour que la collectivité puisse compléter les aménagements. Une enquête publique, demandée au service des domaines, a permis d'identifier les parcelles vacantes que les voisins immédiats ont pu récupérer par la suite auprès de l'État.

Notre souci permanent était de maintenir une cohérence architecturale dans les réhabilitations du quartier : il y a

1- Version ardéchoise du sonnet de Joachim du Bellay
« Heureux qui comme Ulysse... »

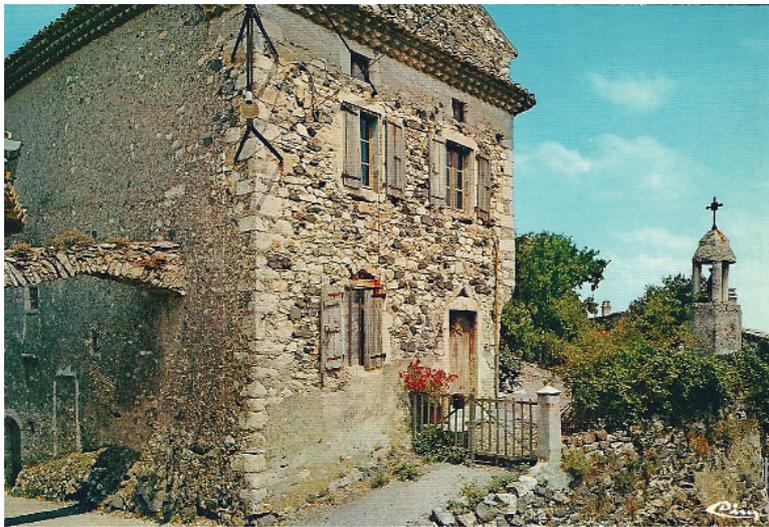
trop de hameaux ardéchois qui ont perdu leur âme pour une seule construction en parpaing à proximité. Comme l'état des bâtiments en ruine empêchait de les réhabiliter à l'identique et en absence d'images de ce que cela aurait pu être, nous avons cherché des références régionales dans les ouvrages, notamment ceux de Michel Carlat². Il était néanmoins difficile de s'appuyer sur le style d'une seule région, encore moins d'une époque, non seulement à cause des modifications et réemplois multiples au cours des siècles, mais aussi parce que le site était au carrefour de plu-

sieurs influences : Coiron, Dauphiné, Vivarais, Rivage (bande de territoire longeant le Rhône). Le parti pris a été de restaurer le hameau au plus près de ce qu'il aurait pu être s'il avait continué à être habité et donc à évoluer, et de reproduire une architecture vernaculaire plausible, tout en accédant aux critères d'habitabilité demandés aujourd'hui.

Il nous a semblé nécessaire de prendre un architecte, en l'occurrence un architecte convaincant par son approche patrimoniale, tout en introduisant des éléments de confort de vie tout à fait contemporains.

Un dialogue technique s'est établi rapidement, de telle sorte qu'il a été possible de trouver une formule de réhabilitation simple, tenant compte du maximum d'éléments récupérables, voire

détournés de l'habitation existante. Nous avons obtenu le



La maison principale (façade sud) avant et après réhabilitation

2- Les ouvrages de référence de Michel Carlat : *La maison rurale du Vivarais*, Eclassan, 1975 et *Architecture rurale en Vivarais : l'habitat traditionnel de l'Ardèche*, Paris, Librairie Guénégaud, 1982). Les livres de la collection *Architecture rurale française* (en particulier *Provence, Haut Languedoc*), dirigée par Jean Cusenier, sont également richement documentés (Paris, Berger-Levrault, 1980). Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a établi un cahier : *Habiter dans le Piémont cévenol, cahier de recommandations architecturales* (avec le CAUE) comprenant des conseils pratiques intéressants (2005).

permis de construire bien que les maisons n'aient pas d'exutoire pour leurs eaux usées, mais une simple fosse septique à vider régulièrement (ce qui était possible il y a quarante ans serait impossible aujourd'hui). Vingt ans ont été nécessaires pour disposer du raccordement à un réseau d'eaux usées communal.

Réalisations

Les opérations se sont échelonnées de 1981 à 2019. Elles ont permis de recréer sept logements (réduits à six par la suite), hébergeant actuellement une douzaine de personnes en résidence permanente (avec un potentiel d'accueil de quarante personnes environ). L'enterrement des réseaux aux normes, l'aménagement des espaces extérieurs avec des plantations, la réhabilitation d'un four à pain, de calades, de placettes et la construction d'une remise ont fini d'habiller le quartier.



Parallèlement, nous avons créé une association de quartier pour nous poser en interlocuteurs crédibles auprès de la municipalité (ASC³).

Dès notre maison réhabilitée, nous avons mené les travaux sur les parties en ruines pour les transformer en logements locatifs. Nous avons pu, dans un premier temps, raccorder deux de nos logements voisins à nos réseaux comme par un cordon ombilical (eau potable, eau usée, et même électricité). Ce n'est qu'au fur et à mesure de l'arrivée des équipements publics que les compteurs et les réseaux ont pu être séparés, et que les branchements sont devenus directs. Ce sont ces locations (en résidence permanente) qui ont permis d'obtenir la trésorerie suffisante pour la poursuite des aménagements. Nous avons pris le parti de ne pas faire la chasse aux subventions (Anah, Malraux...) à cause de leurs contraintes et de la difficulté de leur gestion dans le temps ; cependant une « opération façade » a été utilisée en cours de travaux (enduits) et les réductions de revenus liées aux logements locatifs ont permis de ne pas se trouver bloqués dans la poursuite des réhabilitations.

3- Association du quartier du château

Les matériaux

La maîtrise financière a également été rendue possible grâce à l'investissement personnel dans la récupération des matériaux (pierres, bois...), le tri et la taille des pierres, la mise en place des réseaux dans le sol et des gaines dans les murs, la conduite des chantiers, la réalisation de murets, de plantations, etc. Nous avons retrouvé des pierres caractéristiques des meurtrières de fortification (embase ouverte et tournée vers le bas) qui nous ont permis de les reconstituer dans leur ensemble et de les replacer dans une position plausible. Nous avons aussi retrouvé dans les gravats une pierre formant claveau central d'une fenêtre géminée⁴ qui a convaincu l'architecte des Bâtiments de France de l'existence préalable d'une fenêtre de ce type et a autorisé sa reconstitution.



Calade pavée en « têtes de chat »

Pour donner une certaine cohérence architecturale, nous avons privilégié les éléments les plus universels retrouvés dans la région : le couradou (espace couvert devant la porte d'entrée à l'étage qui est accessible par un escalier dont le départ se trouve en général proche d'une remise voûtée en rez-de-chaussée), les portes cochères donnant sur des cours intérieures, les terrasses couvertes (et ouvertes à l'époque du ver à soie) pour les travaux de décoconnage (malodorants), les passages voûtés entre deux espaces publics, les placettes ombragées, les escaliers et des calades en pierres trouvées sur place

4- Fenêtre double

(têtes de chat⁵) et la reconstitution ou la réouverture d'ouvertures comme les fenêtres à meneaux, les fenêtres géminées et les meurtrières, l'ensemble des encadrements étant en pierre de taille.

Ces maisons, entre Coiron et Rivage, sont constituées principalement de deux types de pierres : le basalte (noir) et le calcaire (blanc) qui leur donne un aspect de patchwork particulier ; ces deux roches étant prises sur place ou à proximité immédiate. Mais cette simplicité cache de plus subtiles variations : il nous a été possible de recenser une



Le passage est-ouest avant et après travaux

douzaine de variétés de pierres qui trouvent toutes leur utilité et leur esthétique quand elles sont placées au bon endroit. Le basalte en prisme peut servir à monter les murs, mais les gros prismes seront utiles pour les nez de marche, voire les seuils. Les petits prismes peuvent servir de pavage extérieur (calades en têtes de chat). Les dalles de basalte (plus rares dans notre secteur) seront appréciées pour des revêtements de sol, voire des marches d'escalier. La lave (de couleur rouge) est souvent bullée ; légère, elle peut participer à la constitution de voûtes, dont celles des fours à pain. Les blocs tout-venant servent à monter les murs « à pierres vues », mais aussi en remplissage avec un béton maigre. Un tailleur de pierre s'est chargé de reconstituer les encadrements, en partant de pierres déjà plus ou moins taillées que nous avons pu récupérer dans un rayon de 35 kilomètres.

La récupération des bois a été systématique : nous avons pu nous chauffer avec un poêle à bois pendant trois ans avec les planchers sortis du grenier. Tous les bois d'œuvre récupérables l'ont été : en particulier un stock de larges planches déposé dans le grenier, en attente de montage de paillasses pour l'élevage du ver à soie ; après rabotage, il a servi à faire des plafonds sur poutres. Petit à petit, parce qu'elles étaient des « passoires thermiques » trop dégradées, il a fallu changer ce qu'il restait des huisseries d'origine. Le total des huisseries installées ou changées est aujourd'hui de 125. Les poutres de la toiture principale ont été

réutilisées telles quelles ; une seule a dû être changée ; seules les poutres des dernières maisons restaurées (qui n'avaient plus de toiture) ont été achetées chez un revendeur de matériaux. Les tuiles sont des tuiles « canal » (romaines) de récupération ; des tuiles neuves vieilles constituent la partie gouttière (en creux). Quant aux carrelages d'origine, ils sont peu nombreux ; ce sont quasi exclusivement des formats 13,7 cm x 27,4 cm, permettant la pose en chevron. Ils ont tous été récupérés et réutilisés pour constituer des couvertures d'allèges intérieures, mais aussi extérieures. Les cheminées étaient de plusieurs types :

Articulation entre domaine privé et public

Ne serait-ce que pour des considérations d'accès, la restauration des maisons a été l'occasion d'entreprendre le déblaiement des espaces publics situés autour et d'aménager ou de consolider ces accès. Cette ouverture au public a relancé visites et animations. Ce quartier du château, abandonné par ses habitants et par les municipalités successives, était cependant depuis longtemps un lieu de fréquentation publique important. Il attirait de nombreux visiteurs des environs qui y venaient en balade, ou des touristes qui souhaitaient profiter du point de vue et du paysage. En ces temps de développement du tourisme de proximité et de la création du label « village de caractère », la collectivité a dû s'intéresser à son évolution et à son aménagement. Mais là, encore, c'est après avoir prouvé l'intérêt public de ces réhabilitations que la municipalité a souhaité reprendre la main en intervenant, en particulier, sur le revêtement de l'accès principal.

5- Petit prisme de basalte de forme pentagonale qui rappelle la tête de chat.

Raccrocher ou greffer notre quartier au village et ouvrir des cheminements aux visiteurs a toujours été notre préoccupation. En 1985, j'avais créé l'association AREPO⁶ dont l'objectif était de relancer l'intérêt des réhabilitations dans le vieux Rochemaure ; la réouverture des chemins dans les parties abandonnées et la recréation de liens entre quartiers faisaient partie de cette stratégie de reconquête ; le dégagement du « chemin de Madame » qui permet d'accéder au château a été le motif de sa réouverture au public.

En retour de cette ouverture, les habitants attendent des mesures simples de protection passive leur permettant de se sentir chez eux, malgré un flux touristique qui augmente. Cela passe par du recul donné devant les fenêtres des rez-de-chaussée (espaces tampons), des courettes fermées, des limites faciles à appréhender, des visites guidées qui ne soient pas tonitruantes sous certaines fenêtres ou entrées, etc. Aujourd'hui, il existe douze logements habités à l'année, quatre résidences secondaires et l'équivalent de quatre

ruines, futurs logements en attente de réhabilitation. Le nombre de personnes qu'il est possible d'héberger dépasse maintenant le chiffre de soixante.

Avoir échangé sur les modes de vie et les savoirs anciens, s'être rencontrés et retrouvés sur des chantiers de construction ou de simples déblaiements ont été des façons d'intégrer une communauté villageoise pour laquelle les nouveaux arrivants ne sont pas toujours attendus. Nous restons persuadés que ce vivre ensemble reste possible s'il est voulu, organisé et coordonné entre les municipalités et les propriétaires riverains.

Emmanuel AVON

Il est prévu que la *Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche* édite une brochure *Réhabilitation d'un quartier médiéval (1980-2020)*.

6- Association rupismaurienne pour l'environnement, le patrimoine et ses origines.



Vue du quartier prise de l'ouest en 2020

Petite histoire et mésaventures des « bâtiments Palluat » à Largentière

Deux grands bâtiments, l'un encore surplombé par une haute cheminée de briques, marquaient encore il y a quelques semaines la perspective nord de Largentière. L'architecture de ces « bâtiments Palluat » était très caractéristique des grands moulinages de nos vallées ardéchoises, leur histoire est intéressante, leur dernière mésaventure plus frustrante.

L'histoire¹

Un moulin à blé est construit sous le règne de Louis XIV, vers 1660, juste en amont du château de Largentière, en rive droite de la Ligne, au quartier d'Aubesson. Les habitants lui donnent le nom de « moulin neuf »...

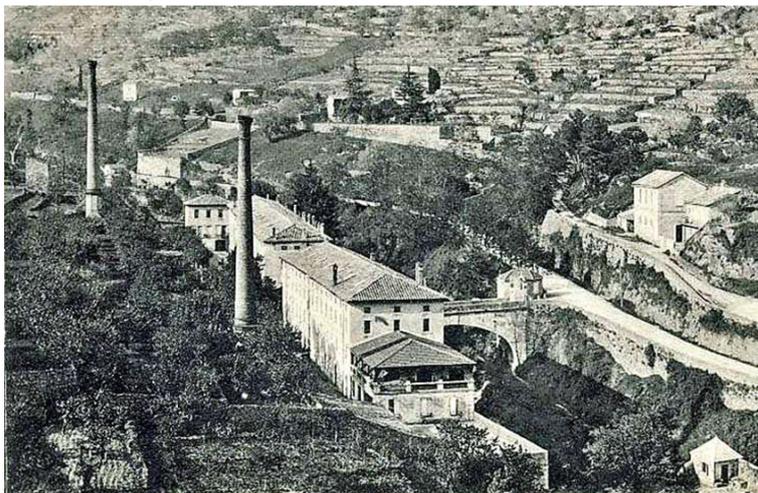
Ce moulin, avec les droits d'eau correspondants, est racheté sous la Révolution par Lalauze (dit Lacombe-Lalauze), qui a décidé de le remplacer par un moulinage. Les travaux de construction du pont permettant l'accès depuis la route, du bâtiment, d'un nouveau canal d'aménée d'eau, commencent en l'an III (1794). La « fabrique de soies », qui se situe en amont du pont, à l'emplacement du grand bâtiment subsistant, est en pleine activité sous l'Empire. Lalauze est alors un fabricant reconnu qui emploie plusieurs dizaines d'ouvriers ; la qualité du fil produit dans sa fabrique d'Aubesson est citée en exemple.

Lalauze agrandit en 1825 le bâtiment d'un second moulinage dans la continuité du premier, toujours en amont du pont sur la Ligne, pour répondre à la demande considérable du marché des soies sous la Restauration. Il rehausse aussi ces bâtiments pour y installer, en étages, une filature qui emploie plus d'une centaine de personnes. Mais il a dû recourir à d'importants emprunts pour agrandir, et ne peut faire face à ses échéances : ses biens sont saisis en 1829 et deviennent la propriété de son principal créancier, le

1- Cette histoire des moulinages Palluat avait fait l'objet d'un précédent article, paru dans le n° du 25 février 2021 de l'hebdo ardéchois « La Tribune »

négociant Colomb, des Vans, qui revend. Le moulinage d'Aubesson appartient en 1833 à Antoine Bayle.

La société de banque et négoce Palluat & Testenoire, née dans la Loire, est devenue l'une des plus importantes dans le commerce des soies sur la place de Lyon et commerce avec de nombreux mouliniers ardéchois, y compris à Largentière avec Arsène Perbost (usine à Sigalière), ou son frère Isidore (usine du Moulinet). Palluat & Testenoire choisit en 1843 d'ajouter à cette activité de soyeux (négociant) celle de fabricant, pour contrôler plus étroitement ses approvisionnements en fil de soie : elle rachète la fabrique d'Aubesson, qui devient dès lors la « fabrique Palluat », dirigée sur place par un contremaitre.



Vue depuis le château, des usines Palluat vers 1910, avec la terrasse attenante au bâtiment aval et au logement des ouvrières

La fabrique Palluat va évoluer, jusqu'à employer plusieurs centaines d'ouvriers, surtout des femmes ou de très jeunes filles, qui occupent la quasi-exclusivité des emplois

dans la filature et une part de plus en plus importante de ceux du moulinage. Les premières chaudières à vapeur y sont installées en 1851, puis 1853, afin de chauffer plus efficacement les bassines de la filature, la force motrice restant assurée par une roue à eau.

C'est en 1869 que Palluat agrandit encore sa fabrique, construisant cette fois-ci un nouveau bâtiment (moulinage, filature et logement des ouvrières) doté d'une seconde roue à eau, en aval du pont, devenu à son tour « pont Palluat ».

De nouvelles machines à vapeur sont installées dans les années suivantes. La force principale est toujours celle de l'eau, comme l'indiquent les procès liés à son utilisation, et une dernière modification du barrage Palluat sur la Ligne,



réalisée en 1886, qui assure une hauteur de chute allant jusqu'à 10 mètres pour la roue du bâtiment amont, 14 mètres pour la roue aval. Mais la vapeur peut au moins suppléer partiellement au manque d'eau lors des « à-sec », et c'est probablement dans la période de 1870 à 1890 que

sont construites les deux grandes cheminées, chacune dominant l'un des bâtiments.

L'activité de la filature et du moulinage de soie Palluat reste soutenue (220 employés en 1893, importants investissements réalisés en 1913) jusqu'à la première Guerre mondiale. Il n'en est pas de même après la guerre (concurrence des soies artificielles, évolution des marchés, puis crise économique) ; l'usine Palluat ne tourne qu'à 60% de ses capacités en 1928. La société Palluat cesse son activité en 1930.

L'usine d'Aubesson est reprise en 1935 par Briand Frères, d'Aubenas ; la filature est abandonnée au profit des fils d'importation mais le directeur, Julien Souche, relance l'activité du moulinage, maintenue même sous l'Occupation pendant la Seconde Guerre mondiale. La force motrice est fournie par l'électricité ; une turbine installée au Moulinet fournissait déjà l'éclairage électrique, la force est amenée dans les années 1930 depuis une usine électrique sur la Beaume. Cette activité est dynamisée après la guerre par l'adaptation du moulinage au fil de nylon : de nouveaux « moulins » sont conçus par Briand à Aubenas pour réaliser la fausse torsion nécessaire au nylon. Ils sont testés d'abord à Sigalière, avant utilisation plus industrielle à « Palluat », où travaillent à nouveau plusieurs dizaines d'ouvrières (jusqu'à 150 personnes dans les années 1960 et 1970 entre Sigalière et Palluat), sous la direction de Raymond Souche.

Un incendie ravage dans les années 1970 le bâtiment aval du site Palluat. L'industrie textile est en difficulté, Briand Frères est devenue SOTEXA, les indemnités versées par les assurances ne sont employées qu'à consolider et retaper sommairement ce bâtiment, seulement utilisé ensuite pour du stockage : la charpente est remplacée par une armature métallique, la toiture à deux pans par une couverture d'Eternit... La propriété du groupe Briand et l'activité de SOTEXA passent entre plusieurs mains, avant d'échoir finalement aux Ateliers Roannais de Construction Textile, eux-mêmes sérieusement fragilisés. Toute activité est arrêtée sur les deux sites de « Palluat » et Sigalière, en 1980.

Le grand bâtiment amont est par la suite longtemps occupé par les productions du laboratoire Ardeval, créé en 1985 à Sigalière, installé à Aubesson depuis 1987, qui a employé jusqu'à 35 personnes avant d'être repris par Omegapharma en 2001, mais qui a cessé toute activité fin 2017. La cheminée surplombant ce bâtiment amont a été, la première, détruite en mai 1998.

Le moulinage aval de « Palluat », incendié il y a 50 ans, a vu son apparence progressivement délabrée, même si la structure semblait toujours solide.

Le rachat du site par la commune de Largentière a d'abord permis de réaffecter le pont à la circulation publique, facilitant un accès plus rapide à la cité scolaire, puis la mise en place d'un sens unique de circulation dans le village. La question se posait alors de savoir si ce bâtiment pouvait être restauré, à quel coût, et dans quelles conditions, afin de restituer la perspective majeure des grands bâtiments du site Palluat, ou si au contraire la seule solution réaliste était de le raser.

Comment traiter un riche et parfois encombrant patrimoine communal ?



À l'inverse de beaucoup de communes d'Ardèche d'abord soucieuses aujourd'hui de conserver et mettre en valeur le patrimoine dont elles disposent, la commune de Largentière, il est vrai propriétaire de plusieurs bâtiments classés ou inscrits à l'entretien difficile, paraît souffrir d'un trop-plein de patrimoine bâti, et souvent considérer que la meilleure solution est de faire place nette...

La mairie a tranché, avec de vraisemblables arguments économiques ou techniques, mais sans que ceux-ci aient été présentés ou mis à disposition des habitants, sans qu'un dossier ait été mis à disposition du conseil municipal, qui n'a pas eu à en délibérer, sans que l'association dite « de sauvegarde du patrimoine largentiérois », dont la mairie a longtemps fait grand cas, n'ait non plus été consultée. Le bâtiment a été détruit en fin 2020, la municipalité prévoyant de réaliser à sa place un parking.

La mairie a aussi choisi, sans plus de concertation préalable, de détruire ensuite la grande cheminée qui se dressait encore au-dessus du bâtiment rasé. Le lancement d'une pétition réclamant une étude de faisabilité en vue de sa restauration n'a pu empêcher sa démolition rapide début mars 2021 ; elle paraît toutefois avoir été partiellement prise en compte : le socle de la cheminée et les cinq premiers mètres de son fût seront conservés comme un ultime témoignage de l'activité de ce moulinage Palluat aval.

Subsiste à ce jour le plus imposant des bâtiments Palluat, le grand bâtiment amont, qui est le plus ancien puisqu'il intègre les constructions du moulinage Lalauze mais aussi le mieux entretenu puisqu'il abritait les activités d'Omegapharma. Ce bâtiment a été récemment cédé à un investisseur privé.

Jean-François CUTTIER

Jean Souchère, tailleur de pierre

Nous devons à Claude Gateau, membre de la Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche et conseiller municipal de Vernon, de pouvoir évoquer la figure de Jean Souchère. Ayant rendu visite à Ginette Rouvière qui conserve la documentation que Michel Rouvière avait rassemblée sur lui, il a pu réunir quelques éléments de son art.

La Sauvegarde est très reconnaissante à Ginette Rouvière qui nous permet de publier les dessins si minutieux de Michel qui fut un très précieux vice-président et un défenseur talentueux et passionné du patrimoine vernaculaire ardéchois.

Né le 16 fructidor de l'an VIII (3 septembre 1800), Jean Souchère est issu d'une famille qui vient habiter à Vernon au cours du XVIIIe siècle après avoir quitté Saint-André-Lachamp d'où elle est originaire et Ribes. Si on ignore tout de sa formation, il se fait remarquer dès 1824 au lieu-dit « La Tourre », un hameau de Vernon. Son premier porche ouvragé date de 1826 : il s'agit du Mas de Morize qu'il est possible d'admirer aujourd'hui à Vernon. Le nom du propriétaire, André Vielfaure, figure au centre et sa signature, JS, est visible sur le linteau. Très vite, sa notoriété s'affirme et sa signature devient un signe prestigieux pour les propriétaires. Ses réalisations s'enchaînent à Vernon, Rosières, Sanilhac et sans doute jusqu'aux Vans.

Son maître ouvrage est incontestablement le porche daté de 1845, situé au hameau de Gerbaudy à Rosières. Une inscription taillée au bas du montant gauche indique qu'il a été à nouveau édifié en 1888 par l'un de ses descendants, Auguste André Souchère, sans, bien évidemment, mentionner où il avait auparavant été construit. Ce porche témoigne d'une qualité d'exécution exceptionnelle avec une diversité dans les motifs et les symboles utilisés. Il faudrait poursuivre les recherches pour recenser ses diverses productions. Il semble avoir terminé sa carrière en 1856 avec une œuvre à La Crotte.

Marié deux fois, père de huit enfants, il meurt en 1873.

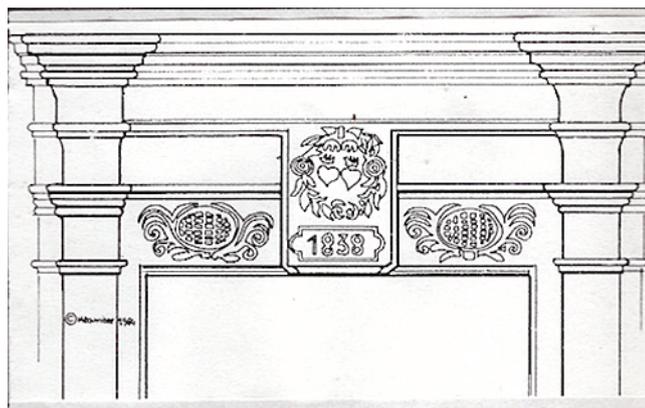
Claude GATEAU

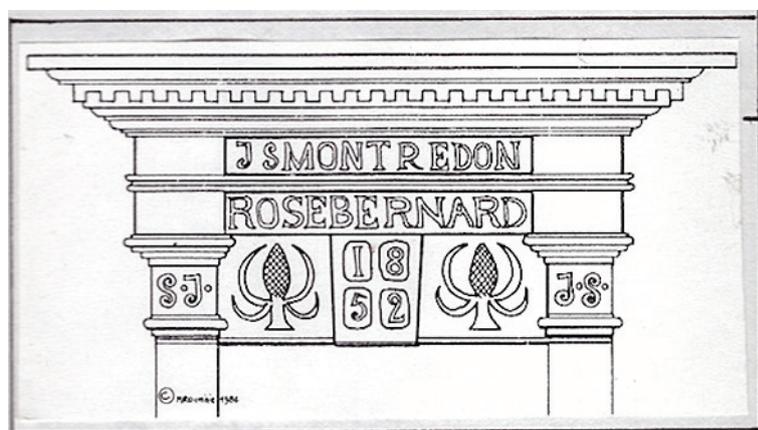
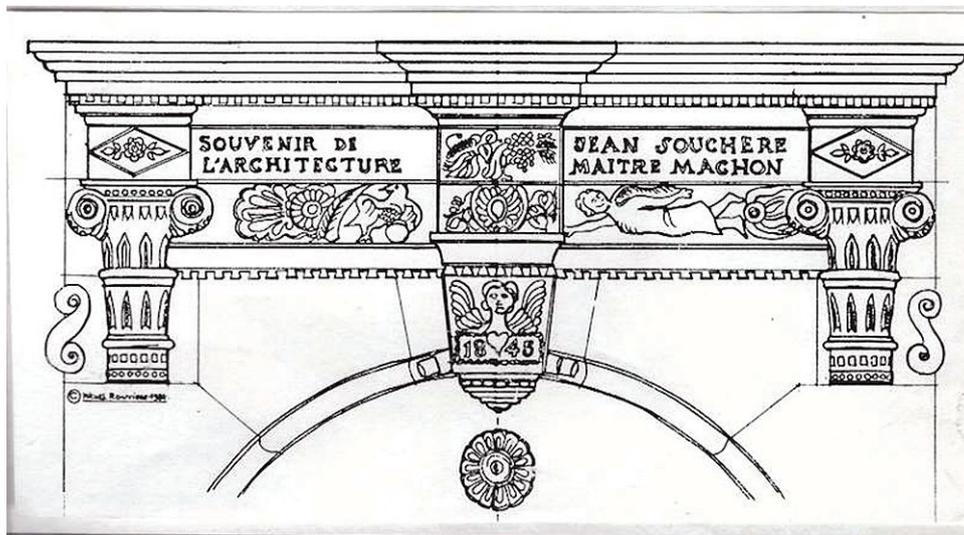
Tradition

Le grand écart du compas
Figé dans son triangle de pierre
Que gire le cercle
Tourné en flamme secrète
Qui hante le linteau
Traditions acquises
Sur le banc poli
Des initiations perdues
Écoute la pierre
Qu'éclate le bois
Sa plainte est si brève
Que ton doigt
Ne s'est levé de tes lèvres
Le maillet a croisé le fer
Poing fermé
Tu as trop juré
Main ouverte
Tu seras guidé



Michel Rouvière, Poèmes, Imprimerie Lussaud, juillet 2013, p. 94





La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche. L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue, *Patrimoine d'Ardèche* (abonnement inclus dans le montant de l'adhésion) et son site Internet www.patrimoine-ardeche.com sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, direction de la Culture du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : Les Prés 280 chemin de Roche 07370 Eclassan. Courriel : contact.sauvegarde07@gmail.com.
Tél. 04 75 62 20 79 (ligne de la responsable de la communication : Dominique de Brion)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et n° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25 € pour une personne seule, 30 € pour un couple ou une collectivité.

Symboles des maisons anciennes

Chacun est convaincu qu'une habitation, fût-elle la plus simple — la cabane de base — n'est pas que le simple lieu où l'on peut s'abriter du froid et des dangers de l'extérieur. L'expérience sensible a été faite, visitant un village de campagne, une ruelle dans une ville, que la maison est investie de nombreux symboles qui allient deux éléments combinés : la signification et l'esthétique, les deux s'imposant aux regards de tous, et proposant une perspective universelle. Ainsi le yin et le yang. Au départ, un jeu de géométrie : un premier cercle contenant deux autres opposés ; le diamètre de chacun d'eux est le rayon du premier cercle. L'idée est que le tout est composé de deux principes, aussi opposés que complémentaires. On en a fait en Chine les deux catégories qui composent le monde. En Occident, depuis les bâtisseurs romans, et surtout à partir de la fin du Moyen Âge, ce principe s'est décliné dans la « goutte d'eau » que les compagnons initiés ont glissée dans les décors de pierre ou dans les ouvrages d'ébénisterie jusqu'encore à la fin du XIX^e siècle.

Hervé Filipetti a eu la bonne idée de présenter une anthologie de ces Symboles et décors des maisons villageoises. Il décline son analyse des symboles en marques professionnelles, volonté d'ostentation et de protection contre les sorts ; enfin, plus généralement, en décors à l'esthétique clairement identifiable, montrant le passage entre géométrie naturelle (un fossile d'ammonite, par exemple dont on se rappelle que le nom a été choisi par analogie avec les cornes spiralées d'un bélier — Ammon dans la Bible). L'ammonite est l'un de ces premiers symboles, la spirale, évoquant également le labyrinthe, présente déjà dans les gravures préhistoriques de grottes et très fréquente dans l'Antiquité. Ainsi, comme principe universel, il s'agit d'abord de montrer la valeur de la maison, et, partant, de celui qui l'habite, ensuite de la protéger contre les jalousies qui pourraient provoquer des sorts maléfiques. Il y aurait lieu ici de constituer d'importants corpus, qui tous relèvent de l'histoire de l'habitat.

Chacun a pu déchiffrer un millésime gravé sur un linteau de porte. Il est rare d'en retrouver antérieurs au XVI^e siècle ; mais les marques les plus patentes sont professionnelles : bouquet de saint Éloi, travail d'un ferronnier réalisé avec des fers à cheval ; linteau de pierre où sont gravés les symboles stylisés du métier d'un tailleur ; enseignes de viticulteurs en Alsace, girouettes ou bandeaux de fer illustrés.

Les épis de faitage appartiennent aux marques de protection. On connaît, en montagne vivaroise, le couple croix et boule de pierre situées aux extrémités d'un faite de toit de lauzes. Dans d'autres régions, les épis en poterie connaissent une grande diversité de formes et de couleurs. Les figures de pierres anthropomorphes ne sont pas rares, héritage possible

d'une Antiquité celtique. Mais les marques de protection les plus fréquentes sont les croix, déclinées sous toutes les formes. Ces marques débutent dans les rites de construction : on scelle dans la chaux un objet (bouteille de verre où l'on introduit une prière de protection ou de l'eau bénite), un végétal (buis, laurier, bouquet sec) ou animal (os, patte) qui pouvait autrefois être sacrifié.

Enfin, un ensemble décoratif est utilisé depuis longtemps dans la pierre ou le bois des portes, des volets, que l'on peut rattacher aux symboles de protection. Cœurs, croix svastikas issues de la « goutte d'eau », pointes de diamant, étoiles, soleils etc.

En complément de son étude, un petit livre paru plus récemment, reprend les nomenclatures que Paul Sébillot avait établies au début du XX^e siècle, dans l'approche des pratiques sociales en miroir de l'environnement naturel. Les folkloristes du XIX^e siècle et du début du XX^e avaient répertorié en effet un nombre important de pratiques liées au risque de pertes de récoltes ou risques naturels : « papiers contre la foudre », cornes de bovins ou de boucs, etc. devaient détourner les mauvais sorts auxquels on attribuait les événements graves. Les pierres guérisseuses (variolites notamment) jouaient également ce rôle, utilisées aussi bien pour les hommes que pour les animaux.

On note également de nombreux outils décorés (marteaux, objets en bois ou en fer) mais aussi ustensiles de ménage : moules à beurre, coffres, armoires, tout objet qui doit appeler une protection de l'harmonie du monde. Il n'est pas fait mention dans les deux ouvrages d'une pratique ancienne curieuse, mais qui s'apparente à la protection par le feu : le marquage d'une porte de chambre ou d'armoire d'une brûlure, censée empêcher le mauvais sort d'atteindre le lieu.

Bernard SALQUES

Références bibliographiques

Hervé FILIPETTI, 1997, *Symboles et décors des maisons villageoises : marques sociales, protections magiques*, Paris, Éditions Rustica.

Hervé FILIPETTI et Janine TROTÉREAU, 2018, *Peurs & croyances populaires de France: Magie, superstitions, surnaturel, cultes, rites, symboles*, La Crèche, Éditions Métime.

NDLR : Michel Rouvière avait fait une conférence sur le thème « Décors et symboles sur les maisons rurales », le 20 juillet 2008, lors d'une « Journée champêtre » de la Sauvegarde. Un résumé de cette conférence a été publié dans *Patrimoine d'Ardèche* n° 9 et figure sur notre site Internet à l'adresse :

www.patrimoine-ardeche.com/visites/decors.btm.

Sensibilisation des jeunes au patrimoine de la pierre sèche

Depuis près de 20 ans, le collège la Ségalière de Largentière pratique la restauration des murs en pierres sèches, avec le soutien du PNR des Monts d'Ardèche, dans une oliveraie de Vinezac dans le cadre de sa classe « patrimoine » (une classe de sixième). Ces journées sont un moment privilégié pour les élèves. Ces derniers y abordent concrètement les règles de construction et participent à la restauration de ce patrimoine. Ce chantier de réhabilitation est proposé chaque année au mois de mars comme aboutissement de l'étude du paysage de terrasses. Les murettes en pierres sèches et l'architecture associée, escaliers rentrants, volants ou rapportés, rampes d'accès... font partie intégrante du patrimoine vernaculaire.

L'objectif de ce travail est d'une part de mettre en évidence l'importance de la préservation de ce patrimoine dans la protection des sols et la gestion de l'eau en pays de pente et d'autre part d'encourager toutes les actions familiales de restauration de ce patrimoine.

Au préalable les enfants étudient la spécificité des paysages de terrasses.



D'un lit à l'autre les joints sont coupés

Une sortie pédestre permet la découverte de ce riche « petit » patrimoine (calade, murettes, fontaine voûtée, escaliers) au dessus du château de Largentière, notamment au lieu dit le Mas-Saint-Esprit où les cultures en terrasses restent encore entretenues.

En classe ils approfondissent leur étude des terrasses dans le monde, des matériaux et des techniques utilisés grâce à une expérimentation du rôle des terrasses. Ils font des expériences pour mettre en évidence les relations entre la pente et le ruissellement et ainsi comprendre le rôle des terrasses. Elles permettent de cultiver à plat, de retenir la terre, de favoriser l'infiltration en diminuant le ruissellement et de mieux alimenter les sources. De plus elles abritent une grande biodiversité et peuvent servir de coupe-feu.

Agnès Redon du conservatoire de terrasses de Saint-Michel-de-Chabrillanoux a accompagné pendant plus de quinze ans ces chantiers. Depuis deux ans, de jeunes « murailleurs » professionnels (association *Gens de pierres*, <https://fr-fr.facebook.com/gensdespierres/>) ont repris le flambeau et parient sur le renouveau de ce savoir-faire, un

travail où la technique laisse aussi la place à la créativité. À l'heure où des chantiers de formation sont proposés par le PNR des Monts d'Ardèche aux habitants de son territoire, il est intéressant de voir combien la restauration de ce patrimoine peut prendre du sens auprès des jeunes générations qui voient leurs parents se mettre à réparer, voire à construire, des murs en pierres sèches. Ils intègrent les règles de base et se font fort de les transmettre.

Pour finir voici quelques-unes des règles les plus incontournables, outre le travail préalable de décaissage et de préparation du chantier, il faut ne pas oublier :

- que pour générer le fruit du mur, inclinaison qui lui confère sa solidité, il ne suffit pas d'avoir un mur plus épais à sa base, il faut aussi poser les pierres non pas à plat mais légèrement inclinées vers le fond (avec un pendage) ;
- qu'on ne dispose pas les pierres en mettant la face la plus longue visible dans le parement, mais plutôt en boutisse (la longueur dans le sens de la profondeur du mur) ;
- qu'on doit au maximum décaler les joints entre chaque lit de pierres et éviter « les coups de sabre » ;
- que derrière les pierres de parement il faut aussi soigneusement disposer les pierres de liaison dans le même sens.



Les pierres sont disposées en boutisses

Le PNR des Monts d'Ardèche a réalisé le memento *Construire des terrasses en pierres sèches*, téléchargeable sur son site Internet.

Maryse AYMES

Les délégués locaux en instance de déploiement

En gestation depuis au moins deux ans, la mise en place d'un réseau de délégués locaux de la Sauvegarde couvrant le département a été fâcheusement contrariée par les confinements successifs et autres contraintes liées à l'épidémie, rapidement devenue une pandémie.

L'opération avait bien commencé ; suite à l'appel à candidatures, une vingtaine d'adhérents s'étaient portés volontaires, dont quinze avaient pu participer à une première réunion à Rochemaure le 8 septembre 2020. Le triple objectif de la démarche, exposé dans le bulletin n° 55, avait alors été rappelé : manifester une présence de la Sauvegarde physiquement proche du terrain, faire mieux connaître l'association, avec les diverses aides qu'elle peut apporter ainsi que ses réalisations et, en retour, identifier les besoins du territoire et recueillir les souhaits des habitants. S'en était suivi un échange très intense montrant l'intérêt de tous les participants et leur permettant déjà d'évoquer quelques sujets méritant l'attention de la Sauvegarde : des bâtiments témoins d'une architecture vernaculaire, des croix de chemins, une voie romaine, des cimetières... Des noms avaient aussi été cités, de personnes susceptibles d'apporter des informations sur tel ou tel sujet.

Pour le cas particulier des objets mobiliers d'une valeur particulière, la plus grande discrétion avait été recommandée, pour ne pas éveiller l'attention de personnes mal intentionnées.

D'autres réunions avaient été prévues pour novembre et décembre, qui n'ont pu avoir lieu, suite à l'évolution de la situation sanitaire.

La pandémie a effectivement empêché la Sauvegarde d'organiser ses manifestations les plus visibles, sorties et réunions, mais l'association a néanmoins continué à travailler, comme le rappelle opportunément Dominique de Brion dans l'éditorial de ce bulletin.

Les délégués locaux, confinés dans leurs secteurs respectifs, ont œuvré autant que les conditions le leur

permettaient. Il nous a été signalé ainsi des patrimoines en péril ou des réalisations à valoriser, les porches sculptés de Jean Souchère, évoqués dans nos pages, entrant dans cette dernière catégorie.

Nous avons le ferme espoir que l'arrivée des beaux jours permettra l'épanouissement attendu de nos activités extérieures : nos rendez-vous traditionnels, bien sûr, mais aussi le plein développement de la mission des délégués locaux : la recherche de personnes-ressources, individus ou collectivités connaissant bien leur environnement, et l'inventaire attentif des divers patrimoines « qui constituent l'âme et l'histoire d'un pays », selon l'expression de Victor Hugo. L'abondance et la variété de ce qui est déjà connu en la matière en Ardèche sont une promesse de nombreuses nouvelles découvertes : vestiges de châteaux, maisons fortes, églises et chapelles enfouis dans la végétation, à l'écart des chemins, fermes traditionnelles à l'abandon, moulins, clèdes, abris-bergerie au pied de falaises, calades, dolmens, pourquoi pas ?... et même vieux ouvrages et peintures anciennes au péril de l'oubli et autres avanies. La moisson promet d'être abondante.

D'autant plus que la notion de patrimoine n'est plus limitée aux bâtiments, comme au temps de Victor Hugo, mais que désormais « l'environnement, le paysage, le cadre de vie sont inséparables du patrimoine et qu'il s'agit d'un ensemble », comme le rappelle le président de la fédération Patrimoine Environnement.

Afin de soutenir et d'orienter l'action des délégués locaux, une commission ad hoc a été créée, que Régis Fabre a bien voulu prendre en charge. Amoureux et bon connaisseur des patrimoines bâti et mobilier, auteur du bel ouvrage « Trésors cachés de Rochemaure », dont le bulletin n° 55 a présenté une recension, Régis est particulièrement qualifié pour cette importante mission, dans laquelle la Sauvegarde place beaucoup d'espoir.

Pierre COURT

Crédits photographiques

Agence de Développement Touristique de l'Ardèche : p. 1
Maryse Aymes : p. 11
Emmanuel Avon : p. 2 à 5 (sauf p. 2 haut)
Jean-François Cuttier : p. 7

Les dessins des pages 8 et 9 sont de Michel Rouvière

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des Monuments
anciens de l'Ardèche

Directrice de la publication : Dominique de BRION

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Comité de rédaction :

M. Aymes - P. Bousquet - B. de Brion - D. de Brion -
P. Court - J.-F. Cuttier - G. Delubac - R. Fabre -
C. Hotoléan - I. de La Roche - B. Salques -
N. Viet-Depaule

Adresse postale :
Les Prés 280 chemin de Roche
07370 Eclassan

Impression : Les Impressions Modernes
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,
07502 Guilherand-Granges

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos